



Question orale de la députée Katrin JADIN
à Monsieur Georges GILKINET, Ministre de la Mobilité,
concernant la question de l'écologie au sein d'Infrabel

- Bruxelles, le 8 mars 2021 –

Monsieur le Ministre,

Récemment, Infrabel a procédé à l'inauguration officielle de nouvelles traverses dites "vertes" pour le chemin de fer belge, qui seraient moins polluantes dans leur fabrication et entièrement recyclables en fin de cycle. Cette nouvelle vient de l'intégration dans les critères de sélection pour le marché public des voies de chemins de fer d'une catégorie environnementale comptant pour 40 % parmi cette sélection.

Monsieur le Ministre, mes questions à ce sujet sont les suivantes :

- Comment le gouvernement réagit-il à cette inauguration de traverses de chemins de fer dits "plus verts" ?
- Cette décision d'Infrabel d'introduire une catégorie environnementale dans ses critères de sélection pour le marché public de fourniture de traverses appelle-t-elle à une plus grande place donnée à l'environnement dans le cadre des futurs marchés public autour des chemins de fer ?

Je vous remercie, Monsieur le Ministre, pour les réponses que vous voudrez bien m'apporter.

Katrin JADIN

Réponse du ministre :

Le placement de traverses vertes par Infrabel constitue effectivement un projet exemplatif à de nombreux points de vue : il est à la fois innovant, évidemment écologique mais aussi local.

Je ne peux évidemment que saluer ce type d'initiative qui illustre à quel point le chemin de fer peut et doit être l'épine dorsale d'une nouvelle politique de mobilité en Belgique.

Infrabel n'a pourtant pas attendu cette première pour promouvoir la prise en compte de critères environnementaux, et plus largement CSR, dans ses marchés publics. Les achats durables font partie intégrante de sa vision CSR et de son plan de politique environnementale.

Dans le cas des traverses vertes, il s'agit de critères d'attribution du marché mais cette démarche a été initiée depuis plusieurs années au sein du gestionnaire d'infrastructure qui travaille sur différents types d'actions afin d'intégrer des critères durables de sélection ou d'attribution dans les marchés publics:

- Depuis 2014, des formations sur mesure sur les marchés publics durables sont organisées par Infrabel. L'objectif est de démontrer les opportunités offertes par la loi sur les marchés publics en matière de durabilité. En 2020, cette formation a été organisée dans un format virtuel suite aux mesures sanitaires liées à la crise Covid. En 2021, elle sera transformée en e-learning.
- Pour compléter ces formations, le concept des workshops thématiques a été lancé en 2020. Le premier concernait le total cost of ownership (TCO). En 2021, d'autres workshops seront organisés sur ce même thème et sur celui de l'économie circulaire.
- Depuis 2018, existe au sein d'Infrabel un 'Helpdesk Achats Durables' qui est mis à disposition des collaborateurs en vue de promouvoir l'insertion de clauses durables dans les cahiers des charges.
- En 2019, le gestionnaire d'infrastructure a signé le green deal achats circulaires en Wallonie.

Via toutes ces actions, Infrabel souhaite développer une vision sur l'économie circulaire avec l'objectif de recycler et de valoriser au maximum les matériaux utilisés sur base d'une analyse de cycle de vie. Ceci doit permettre au gestionnaire d'infrastructure de contribuer activement aux objectifs de Développement Durable (Sustainable Development Goals - SDG), notamment au SDG 12 sur la consommation et la production durables.